GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

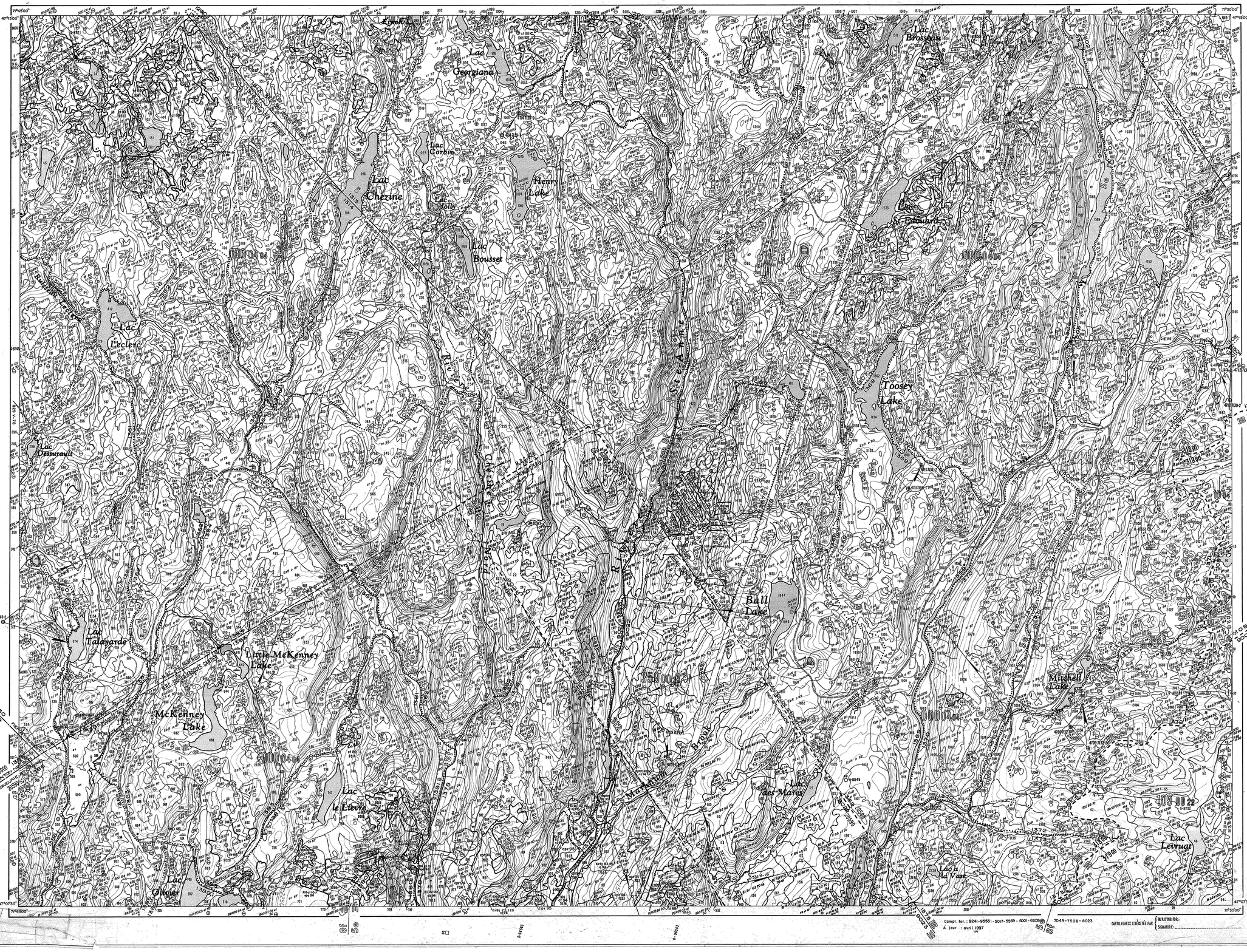

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ce
Coupe de jardinage	cj
Brûlage dirigé (brûlis ou à plat)	brp
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Entretien commerciale	ec
Récolte dans les tiges boisées (éclaircie libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- (aucune essence composée prédominante) R
- à sapin et/ou épinette blanche R (S)
- à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
- à pin blanc et/ou pin rouge R (PB)
- à pin rouge R (PR)
- à pin gris R (PG)
- à thuya (cèdre) R (T)
- à mélèze R (L)
- (plantation) P

Pessière
- (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) E (E)
- (aucune essence composée prédominante) E (R)
- à thuya (cèdre) E (T)
- à mélèze E (M)
- à sapin E (S)
- à pin blanc E (PB)
- à pin gris E (PG)
- à pin rouge E (PR)
- à peuplier faux-tremble E (PT)
- (plantation d'épinette blanche) Ept s
- (plantation d'épinette noire) Epn s
- (plantation d'épinette rouge) Epr s
- (plantation d'épinette noire) Epn s

Sapinière
- de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse S (S)
- (aucune essence composée prédominante) S (R)
- à épinette noire S (E)
- à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
- à pin blanc et/ou pin rouge S (PB)
- à pin rouge S (PR)
- à pin gris S (PG)
- à mélèze S (M)
- (plantation de sapin baumier) Sb s

Pinède à pin blanc
- avec pin rouge PB (PR)
- (épinettes (épinettes occupent plus de 75% de la portée résineuse) PB (E)
- (aucune essence composée prédominante) PB (R)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge PB (E)
- avec mélèze PB (M)
- avec pin gris PB (PG)
- avec peuplier PB (P)
- (plantation d'épinette blanche) Pb s

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) PR (PR)
- (aucune essence composée prédominante) PR (R)
- avec thuya (cèdre) PR (T)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge PR (E)
- avec mélèze PR (M)
- avec pin gris PR (PG)
- avec peuplier PR (P)
- (plantation) Pr s

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) PG (PG)
- (aucune essence composée prédominante) PG (R)
- avec thuya (cèdre) PG (T)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge PG (E)
- avec mélèze PG (M)
- avec pin blanc et/ou pin rouge PG (PB)
- avec peuplier PG (P)
- (plantation) Pg s

Pinède
- (le pin occupe plus de 75% de la portée résineuse) P (P)
- (aucune essence composée prédominante) P (R)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
- avec mélèze P (M)
- avec pin gris P (PG)
- avec pin blanc et/ou pin rouge P (PB)
- avec peuplier P (P)
- (plantation de pin sylvestre) Psylv s

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (T)
- (aucune essence composée prédominante) C (R)
- à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
- à mélèze C (M)
- à pin blanc et/ou pin rouge C (PB)
- à pin gris C (PG)
- à peuplier C (P)
- à sapin et/ou épinette blanche C (S)
- (plantation de thuya) Tho s

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
- (aucune essence composée prédominante) Pr (R)
- à thuya (cèdre) Pr (T)
- à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
- à mélèze Pr (M)
- à pin blanc et/ou pin rouge Pr (PB)
- à pin gris Pr (PG)
- à peuplier Pr (P)
- à sapin et/ou épinette blanche Pr (S)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) M (M)
- (aucune essence composée prédominante) M (R)
- à épinette noire et/ou épinette rouge M (E)
- à pin blanc et/ou pin rouge M (PB)
- à pin gris M (PG)
- à peuplier M (P)
- (plantation de mélèze européen) Mel s
- (plantation de mélèze japonais) Mej s
- (plantation de mélèze sibérien) Mes s

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris Fi (PG) — avec pin blanc Fi (PB) — avec pin rouge Fi (PR) — avec épinette noire Fi (E) — avec sapin Fi (S) — avec épinette noire ou rouge Fi (E) — avec mélèze Fi (M)

Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge Bb (E) — avec pin gris Bb (PG) — avec pin blanc Bb (PB) — avec pin rouge Bb (PR) — avec mélèze Bb (M)

Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge Bj (E) — avec pin blanc Bj (PB) — avec pin rouge Bj (PR) — avec mélèze Bj (M)

Peuplier avec pin gris Pe (PG) — avec pin blanc Pe (PB) — avec pin rouge Pe (PR) — avec épinette noire ou rouge Pe (E) — avec mélèze Pe (M)

Épinette rouge mélangée Erm (E) — à pin gris Erm (PG) — à pin blanc Erm (PB)

Mélangée à feuillus tolérants Mf (T) — sur station humide Mf h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
- d'essences intolérantes F (I)
- d'essences tolérantes F (T)
- sur station humide F (H)
- (plantation) Fp

Bouleau à bouleau blancs Bb
- à bouleau jaune Bj
- à peuplier Bp

Peuplier F (P)

Érablière
- à bouleaux blancs Ef Bb
- à bouleaux jaunes Ef Bj
- à peuplier Ef Pe
- d'essences intolérantes Ef (I)
- d'essences tolérantes Ef (T)

Plantation d'érable à sucre Ers s
- de bouleau jaune Erj s
- de peuplier Erp s
- de peuplier hybride Erh s

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sec — dénudé sec — Ds
Dénudé et sec — dénudé humide — Dh
Autoroute — Aut

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en damier	Cpd
Coupe partielle par bande	Cpb
Coupe partielle par bande	Cpb
Coupe partielle	Cp
Coupe partielle	Cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% — ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Chablis partiel	cp
Frichis	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES
10 (ans)	0-20 ans	30-30 ans 30-70 (ans)
30	21-40 ans	30-30 ans 30-80
50	41-60 ans	60-30 ans 30-80
70	61-80 ans	60-30 ans 60-80
90	81-100 ans	60-30 ans 60-80
120	101-140 ans	70-30 ans 70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (pure indigènes) Peuplement irrégulier, majorité des tiges entre C et 90 ans.
Jv (pure indigènes) Autres peuplements, majorité des tiges entre C et 90 ans.
Vi (pure indigènes) Peuplement irrégulier, majorité des tiges de plus de 90 ans.
Vv (pure indigènes) Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60%	?
Forte	61 à 75%	?
Abrupte	76 % et plus	?
Superficie entourée de pentes > 61%		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (C) C3 cp 50 v
- S — défoliation
- (C) — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- v — classe de densité
- S — sous groupe d'essences
- C — groupement d'essences

R C5 ct f50 E1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- ct — mode de l'origine
- f — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- E — classe de densité
- 1 — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. BLAIS, MONEL, LUSSIER ET ASS. (102-52-30) — SIGNATURE: Claude Blais

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. D.G.L. CONSULTANTS (CEL PRIV. 312) — SIGNATURE:

Carte forestière — Photographie aérienne : 1981-87 — Année de publication : 1982-88 — Année de révision : 1989

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3
Unité de gestion	31
Unité d'aménagement	-1
Unité de sondage	3*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	10
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	3180*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	312*
Municipalité	20 580*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1087*
Région écologique	8f*

M.R.C. 378 PONTIAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for.: 9241-9553 - 5017-5569 - 6001-6509 - 7049-7506 - 8023
À jour : avril 1997

CARTO. FORESTÈRE EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR.: — SIGNATURE:

Divisions territoriales en date du 82/10/1
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-8 S.E.	21-M-5 S.O.	21-M-6 S.E.	21-M-6 S.O.
31-P-1 N.E.	21-M-4 N.O.	21-M-4 N.E.	21-M-3 N.O.
31-P-1 S.E.	21-M-4 S.O.	21-M-3 S.E.	21-M-3 S.O.
31-I-16 N.E.	21-L-13 N.O.	21-L-13 N.E.	21-L-14 N.O.

21 M/4 N.E.

VG: 31, 32

43